

Agenda en région

Institution

Lundi 14 novembre 2005
Commission Permanente

Commissions thématiques élus-militants Verts

Lundi 7 novembre à 18h30
Commission développement soutenable
Lundi 14 novembre à 19h00
Commission santé-environnement
Mardi 29 novembre à 18h30
Commission économie sociale et solidaire

Rendez-vous extérieurs

Mercredi 9 novembre à 20h au Havre
Conférence « Pétrole Apocalypse - Le Pic de Hubert ou la fin du pétrole bon marché » avec Yves Cochet.
Université du Havre, rue Lebon
Amphi 1 - Affaires internationales

Les 11, 12 et 13 novembre à Yvetot
6^{ème} salon E'CAUX BIO
Salle du Vieux Moulin
① www.aneth76.net

Jeudi 17 novembre à 16h à Rouen
Inauguration de l'ADRESS - Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

Semaine de la Solidarité internationale
Vendredi 18 Novembre à partir de 14h00
Rencontres « Solidarité Santé en Afrique »
à l'Hôtel de Région, 5 rue Robert Schuman
à Rouen

Samedi 26 novembre de 15h à 21h à Rouen
Colloque « Six heures pour le Sud »
à l'AREHN, Cloître des Pénitents

Vendredi 9 et samedi 10 décembre
2^{èmes} rencontres ethnologiques interrégionales sur la mémoire orale à l'Hôtel de Région à Rouen

E
D
I
T
O

Pour une décroissance énergétique

Les nouveaux records de prix franchis par le baril de pétrole brut confirment l'urgente nécessité, affirmée depuis longtemps par Les Verts, de réduire notre dépendance au pétrole et, au-delà, à l'ensemble des ressources énergétiques non renouvelables.

Face à cette crise, Les Verts sont les seuls à avoir une attitude responsable : dire la vérité sur un prix à la pompe qui ne baissera pas, mais augmentera encore, parce que les ressources diminuent alors que la demande ne cesse de croître !

Le gouvernement nous présente les biocarburants comme étant la panacée, mais la plupart d'entre eux sont chers avec un coût énergétique élevé, et recouvrir la France entière n'y suffira pas : le colza ne libèrera pas la ville de la voiture ! (voir l'article "Les biocarburants en question")

Le développement de certains biocarburants mérite effectivement d'être encouragé à condition de respecter l'environnement et sans remettre en cause la fonction première de l'agriculture qui est de nous nourrir. Le débat sur les biocarburants pose à la fois la question de notre mode de vie, celle de nos besoins, et celle de notre efficacité énergétique.

Compte tenu de notre (sur)consommation énergétique actuelle, les biocarburants ne suffiront pas à résoudre notre dépendance au pétrole. La crise pétrolière permanente dans laquelle nous sommes aujourd'hui et les crises écologiques qui se succèdent révèlent encore, s'il en était besoin, les limites de notre modèle de développement, basé sur le productivisme.

Allons-nous remplacer une agriculture productiviste subventionnée par une autre et couvrir le pays de cultures destinées à faire rouler des voitures ?

L'urgence, aujourd'hui, c'est que des mesures de fond soient prises pour que nos sociétés se passent considérablement du pétrole.

En matière d'énergie, la décroissance s'impose !

Le groupe des élus Verts

Quelle énergie pour demain ?

Les Verts appellent à la mise en place de véritables politiques d'économies d'énergie, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de développement massif des énergies renouvelables. L'enjeu est de taille : faire baisser la facture énergétique.

Énergies renouvelables

SOLAIRE : INDIVIDUELS MAIS AUSSI COLLECTIFS !

La Région finançait déjà l'installation de chauffe-eau solaires individuels ... c'est désormais le tour du logement collectif. Il s'agit ici d'élargir le dispositif d'aide à l'installation de chauffe-eau solaire individuels aux opérations de construction ou de rénovation de logements sociaux pavillonnaires à usage locatif. Ainsi, Eure Habitat s'est vue attribuée une aide de 14 200 pour l'installation de capteurs solaires dans les logements individuels à usage locatif, sur les communes d'Amfreville-la-Campagne et Grosley-sur-Risle (représentant une surface de 71m² en capteurs).

FILIÈRE BOIS ENERGIE

L'association Biomasse Normandie a bénéficié d'une aide de 55 360 pour la gestion du plan régional bois énergie dont les objectifs sont :

- pérenniser l'approvisionnement des chaufferies ;
- assister les maîtres d'ouvrage ;
- assurer le suivi des installations en fonctionnement ;
- réaliser des outils de communication autour du programme bois-énergie.

Biomasse Normandie est une association régionale dont le double objectif est d'assurer la promotion du bois-énergie, et le traitement et la valorisation des déchets organiques (compostage, méthanisation...).

Le bois énergie, une filière à encourager

La filière bois énergie, par la valorisation de bois de rebut et des sous-produits de l'exploitation forestière, se démarque de façon positive au regard de l'utilisation des énergies fossiles. Elle permet une gestion « patrimoniale » de l'énergie tout en favorisant protection de l'environnement, amélioration de la productivité forestière et maintien de l'activité en zones rurales. Le bois énergie a un impact neutre sur l'effet de serre, dès lors que la quantité de CO₂ émise par la combustion du bois dans des chaufferies performantes est équivalente à celle fixée par la biomasse forestière.

① <http://www.biomasse-normandie.org/>

BIOCARBURANTS

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) de la Voie Romaine a bénéficié d'une aide de 12 823 pour le développement de la filière de production de biocarburant et plus particulièrement la filière huile brute à partir de la graine de colza. Cette aide concerne des investissements spécifiques : l'achat d'une presse à huile et de filtres afin de produire du biocarburant issu du colza.

Les biocarburants en question

Pour répondre à la crise pétrolière actuelle, qui s'annonce comme durable, le gouvernement nous présente les biocarburants comme étant la panacée et vient de décider d'engager la France à multiplier par 9 leur production, d'ici 2008. Les biocarburants seraient la solution miracle ?

On différencie 3 grandes classes de biocarburants selon la matière végétale utilisée :

- Les biocarburants issus des plantes oléagineuses comme le colza ou le tournesol : on distingue les huiles végétales aussi appelées « huiles brutes » obtenues par simple pressage des graines et les esters méthylique d'huile végétale (EMHV) appelés

aussi diester, issus de la transformation chimique de ces huiles.

- Les biocarburants obtenus à partir d'alcool produit avec des plantes contenant du sucre (betterave, canne à sucre) ou de l'amidon (blé) : le bioéthanol ou son dérivé l'ETBE (éther).
- Les biocarburants produits par fermentation sans oxygène de toute matière organique (déchets alimentaires, déchets végétaux, culture...) : ce biogaz (méthane) peut s'utiliser directement une fois purifié, comme le gaz naturel véhicule (GNV).

Des écobilans contestés

Comparés avec le pétrole, très polluant et non renouvelable, les biocarburants peuvent effectivement se targuer d'être plus

Transport fluvial

Les Régions Haute-Normandie et Ile-de-France se jettent à l'eau !

Plus de 450 millions de tonnes de marchandises circulent chaque année sur les routes de Haute-Normandie et d'Ile-de-France : pollutions, bruit, accidents, nous connaissons tous l'impact négatif de ce trafic. Il est donc urgent de soutenir le transport fluvial qui constitue une réelle alternative au tout camion. Aujourd'hui, le transport fluvial ne représente plus que 3 % du trafic de marchandises, contre 8 % en 1970.

Les Conseils régionaux de Haute-Normandie et d'Ile-de-France ont approuvé le cofinancement d'un *projet de transport alternatif fluvial* de bobines de papier à recycler entre les ports de Rouen, Gennevilliers et Evry, à hauteur de 690 000 pour la Haute-Normandie et de 450 000 pour l'Ile-de-France – projet dont le montant global s'élève à 4 600 000 .

Le transport de ces bobines est aujourd'hui assuré à 90% par la route et 10% par chemin de fer. Introduire la voie d'eau parmi les modes de transport de ces produits permettra de réduire l'utilisation de la route. Pour chaque tonne de papier transportée par la voie d'eau (150 000 tonnes prévues), 247 km de route seront évités.

Au total, cette opération nous évitera, chaque année, 1800 camions sur les routes haut-normandes. Un seul convoi fluvial de 3000 tonnes = 120 camions de 25 tonnes de charge utile.

Ce projet, soutenu par les Verts, s'inscrit dans nos priorités. L'enjeu est de taille, à savoir la réduction du trafic routier et des nuisances qu'il implique : gaz à effet de serre, bruit, pollution !

Commerce équitable

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie sociale et solidaire, la Région a souhaité financer la diffusion d'un documentaire. Explications...

Fokus ou les visages du commerce équitable



Après 9 mois passés sur les 3 continents du sud à la rencontre des producteurs du commerce équitable, le projet Fokus continue sa route pour partager son expérience en présentant son film intitulé *0,01 - visages du commerce équitable* via la mise en place d'un cinéma itinérant.

DOCUMENTAIRE 0,01

Donner des visages à des produits et informer le consommateur de ce commerce plus humain et plus juste.

L'objectif de ce film documentaire est de montrer le potentiel d'un système qui n'en est encore qu'à ses débuts (0,01 % des échanges mondiaux) mais dont l'influence commence réellement à se faire sentir sur l'ensemble du commerce international qui est amené peu à peu à transformer ses pratiques - plus respectueuses des producteurs et de l'environnement. Ce film permet de comprendre comment le commerce équitable est mis en place localement, dans quelles circonstances il s'est développé et quels en sont les impacts pour les populations locales.

0,01 est l'occasion de donner la parole au terrain et de démontrer qu'une autre manière de se rapporter à l'économie est possible : celle qui se base sur une exigence de justice, de solidarité, et de réciprocité.

Par l'intermédiaire de trois exemples d'organisations (une ONG, une plantation et une coopérative), de trois produits des trois continents du Sud (de l'artisanat malgache au thé indien en passant par la quinoa bolivienne), le documentaire met en avant les différentes facettes du commerce équitable et ses modes de réalisation...

LA REGION ENGAGEE POUR LE COMMERCE EQUITABLE

Soutien à la promotion du commerce équitable en Haute-Normandie

Depuis le mois de juillet dernier, un partenariat entre la Région et les 5 associations Artisans du Monde de Haute-Normandie (Rouen, Evreux, Fécamp, Harfleur et Louviers) a été mis en place. L'objectif ? Donner les moyens aux groupes locaux d'Artisans du Monde de renforcer la promotion du commerce équitable en région, grâce au développement de leurs actions de sensibilisation. Pour la réalisation de son programme d'actions, une subvention régionale de 12 850 a été accordée et permettra la formation de formateurs et d'intervenants et l'édition de supports d'information et de communication. Dans un premier temps, les groupes ciblent une soixantaine de lycées haut-normands.

① <http://www.artisansdumonde.org/>

intéressants sur 3 points : leur caractère renouvelable, leur moindre impact sur l'effet de serre (les rejets de CO₂ sont réduits de 60% à 70%) et leur contribution à une diversification des sources énergétiques. Mais s'ils présentent l'avantage d'émettre moins de gaz à effets de serre, ils peuvent néanmoins avoir un impact négatif sur l'environnement. Chaque filière a un écobilan qui lui est propre : suivant le mode de culture choisi, les impacts seront plus ou moins importants. Les biocarburants présentent un écobilan peu favorable car les programmes actuels tablent sur des méthodes favorisant l'agriculture intensive : terres en jachère, coût énergétique de fabrication élevé, besoins importants en eau et en surface agricole, utilisation

intensive d'engrais et de pesticides conduisant à leur dispersion dans les milieux et à des impacts sur l'environnement (eutrophisation de l'eau, pollutions de l'air, risques pour la santé). Tandis que les éthanol et diester présentent un gain en énergie pratiquement nul (entre 1 et 1,5), les huiles végétales pures (produites dans des conditions environnementales strictes) sont les biocarburants au rendement énergétique le plus intéressant, à condition qu'elles soient utilisées localement (1l de carburant consommé permet de produire plus de 3l de biocarburant). Le biogaz issu de déchets fermentescibles ou des boues de station d'épuration représente une filière performante puisqu'elle produit environ 4,6 fois plus d'énergie qu'elle n'en a consommé.

Et chez nous ?

Yvetot

Vendredi 11 novembre de 20h à 22h
Lieu : Salon Ecaux'bio – Salle du vieux moulin – rue de l'Étang.
Avec la participation de l'ANETH

Dieppe

Lundi 14 novembre de 20h30 à 22h30
Lieu : Maison des associations – Salle 3 – rue Notre-Dame.
Avec la participation d'ATTAC

Pont Audemer

Mardi 15 novembre de 18h30 à 20h30
Lieu : «Le Royal» – 16, rue du G^{al} Leclerc.
Avec la participation du PILES

Louviers - Val de Reuil

Mercredi 16 novembre de 20h30 à 22h30
Lieu : Salle Polyvalente «Le Moulin», rue des anciens combattants d'Afrique du Nord.
Avec la participation d'ADM Louviers

Elbeuf

Jeudi 17 novembre de 19h30 à 21h30
Lieu : «Espace Bourvil» – Place Suchetet à Caudebec-les-Elbeuf.
Avec la participation de la MJC d'Elbeuf

Le Havre

Lundi 21 novembre de 20h30 à 22h30
Lieu : «Le Studio» rue du G^{al} Sarrail.
Avec la participation d'ADM Harfleur

Rouen

Jeudi 24 novembre de 20h30 à 22h30
Lieu : «Le Melville» 75, rue du G^{al} Leclerc.
Avec la participation d'ADM Rouen

Dispositif régional « Coup de pouce »

Destiné à soutenir la création et la reprise d'entreprises par des personnes sans emploi depuis plus d'un an, des bénéficiaires du RMI ou des jeunes en difficulté d'insertion, le « Coup de Pouce » est une aide forfaitaire de 3 900 €.

Les conditions d'accès ?

- présenter un projet viable dont le financement n'excède pas 54 000 € ,
- apporter la preuve que l'aide est la dernière possibilité de financement du projet,
- faire sa demande auprès d'un des organismes habilités, de préférence avant la création ou dans les 6 premiers mois d'existence de l'entreprise.

↳ Pour l'année 2005, l'enveloppe budgétaire s'élève à 965 200 € pour l'attribution de 250 subventions « Coup de Pouce ».

Et la version agricole ?

Le coup de pouce agricole est proposé à des candidats à l'installation qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier des aides classiques. Sont éligibles : les candidats inscrits à la Mutualité sociale agricole depuis moins de 6 mois et les porteurs de projets créateurs d'une activité agricole, dans le cadre d'une démarche d'installation progressive en agriculture. La Région propose une aide forfaitaire de 3 500 €.

**N
O
U
V
E
L
L
E
A
D
R
E
S
S**

Le 17 novembre prochain, l'ADRESS - l'Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire - ouvrira ses portes au public. A la fois centre de documentation et point d'accueil pour les créateurs d'entreprises de l'ESS, l'ADRESS a pour mission de soutenir tout projet, porté par une association, une mutuelle ou une coopérative, qui crée de l'utilité sociale et des emplois durables.

Créée par et pour les acteurs de l'ESS, l'Agence a deux missions principales :

- L'animation de l'inter-réseaux de l'ESS : coordination des initiatives, mutualisation des moyens et constitution d'un centre de ressources ;
- Le développement des filières : prospection des gisements d'activités et d'emploi, accompagnement des projets collectifs, aide à l'émergence d'acteurs de l'accompagnement et conseil aux collectivités qui souhaitent mettre en œuvre des politiques en faveur de l'ESS.

Il s'agit de promouvoir une autre économie, solidaire et respectueuse de l'environnement dans les secteurs des services aux personnes et aux entreprises, de l'insertion, du tourisme solidaire, de l'accès à la culture, du développement de la citoyenneté et du droit à l'initiative des femmes, de la promotion de l'agriculture paysanne et biologique et du commerce équitable, des économies d'énergie et des énergies renouvelables...

A l'initiative du projet, les Verts font du soutien à l'ESS l'une de leurs priorités. L'enjeu est de taille : contre les ravages de la mondialisation, produire de la richesse sociale, plus de solidarité et des emplois non délocalisables !

① ADRESS, 1 Cours Clémenceau - 76100 Rouen

Contact >Tel : 02.35.72.12.12 - Courriel : contact@adress-hn.org

Appel à personnes ressources

Plan Régional de Développement des Formations

La Région se lance dans l'élaboration de son Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) qui relève de sa compétence. Réel outil de définition de la politique de formation professionnelle à moyen terme, de mise en cohérence et de coordination des filières de formation professionnelle mises en œuvre par les différents acteurs, le PRDF sera adopté en assemblée régionale en mars 2006.

Participer à la réflexion ?

Si vous souhaitez participer à la réflexion et aux réunions de travail sur ce sujet, contactez-nous. L'objectif étant de travailler sur la base du projet de PRDF qui nous est proposé par la Région afin de définir les enjeux d'un tel plan et de l'infléchir dans le sens de nos priorités.

① Pour plus d'informations, contactez-nous au : 02.35.89.01.75 ou verts.crhn@wanadoo.fr

Commission Consultative des Services Publics Locaux

La loi de démocratie de proximité de 2002 a rendu obligatoire la mise en place des Commissions consultatives des services publics locaux dans les villes de plus de 10 000 habitants, les communautés de communes de plus de 50 000 habitants, les départements et les régions.

Pour la Région, elle est composée de 5 membres du Conseil Régional et de 5 membres représentant les associations locales : Confédération syndicale des Familles, Union Régionale des Associations Familiales, Fédération des Associations Régionales d'Usagers des Transports, Comité pour les transports en commun dans l'agglomération Rouennaise,...

La CCSPL est consultée par l'assemblée délibérante :

- pour tout projet de délégation de service public,
- pour tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Les Régions sont chargées par la loi d'orientation des transports (LOTI) du 30 décembre 1982 d'établir un Plan Régional des Transports et d'organiser des services régionaux de transport routier et des liaisons ferroviaires régionales en établissant des conventions avec la SNCF et d'autres transporteurs. Le Conseil régional de Haute-Normandie a délégué 4 lignes :

- Pont-Audemer - Bourg-Achard - Rouen (CNA)
- Rouen - Evreux - Verneuil (CNA)
- Dieppe - Serqueux - Gisors (CNA)
- Yvetot - Saint-Valéry-en-Caux (Cars Hangard)

Martine Rouzaud représente la Région au sein de cette commission